



## Depot de vente pour 2 roues

Par **matdan**, le **06/03/2008** à **13:51**

En quittant le territoire de la Réunion, j'ai déposer ma moto en depot vente afin de la vendre au plus vite. La vente ne se faisant pas, j'ai fais confiance au garage. Je suis rentré en métropole, pris des contact régulier avec le garage, celui ci m'affirmant qu'il s'en occupait, mais au fil des mois rien de bien précis.

Depuis 2 semaines je téléphone en demandant à parler au responsable pour qu'il me contact mais rien n'y fait. J'ai appris par un de ses employé que la moto n'était plus sur le parc donc elle devait être vendue.

Je ne sais pas quel recours il me reste, merci de m'éclairer dans mes démarches .

Daniel MATHIEU